

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 5

Vorwort: Editorial
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

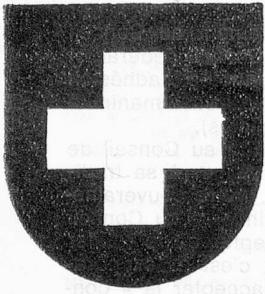
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LE COURRIER SUISSE

5042

Publié sous les auspices de la Conférence des
Présidents et Délégués des Sociétés Suisses
de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

EDITORIAL

Les petits ruisseaux...

Les lecteurs du COURRIER SUISSE, en parcourant cet éditorial, ne vont pas manquer de se dire : « C'était trop beau pour que cela dure ! ». Recevoir le COURRIER sans bourse délier était devenu une habitude agréable...

Mais rassurez-vous ! Rien ne sera changé. La commission de rédaction voudrait simplement pouvoir disposer d'un petit fonds de roulement qui lui serait fort utile pour faire face à certaines dépenses occasionnelles.

Comme vous le savez, l'impression et la distribution du COURRIER sont financées généreusement, à tour de rôle, par des firmes suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Elles le font dans le sentiment que ce trait-d'union entre compatriotes disséminés en pays étranger constitue une initiative valable, digne d'être encouragée.

Vous avez remarqué que la première page de notre petit journal était régulièrement agrémentée d'un cliché. Ce dernier nous est souvent offert ; mais il arrive que nous devions le payer. En faire supporter les frais par les donateurs habituels nous paraît excessif. Il existe d'autres sources de frais, minimes sans doute, mais qui, à la longue représentent quand même des sommes d'une certaine importance. Ces menus frais d'administration ne pourraient-ils être supportés par nos lecteurs ? Que vous en semble-t-il ? Il pourrait arriver également que le COURRIER doive comporter une feuille supplémentaire. Notre fonds de roulement serait à même de parfaire utilement la dépense, au-delà du coût de parution d'un tirage normal.

Il va de soi que cet appel ne se renouvellera que de loin en loin, les lecteurs ayant ainsi l'assurance qu'il ne s'agit pas d'une redevance d'abonnement déguisée ! Bien entendu, la gestion de ce fonds sera vérifiée par la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés suisses de Belgique et du Grand-Duché.

Nous vous avons exposé les motifs de cet appel de fonds, chacun étant libre d'y répondre, soit dans l'immédiat, soit plus tard, soit dans l'oubli le plus parfait. Les petits ruisseaux faisant toujours les grandes rivières, les oboles volontaires (d'après le Larousse, obole = très petite somme), signifieront un appui aussi large que possible de la communauté des lecteurs.

En attendant que d'autres dispositions soient prises, les versements peuvent être effectués dès maintenant au compte de chèque postal N° 6647.36 de M. C. ANATRA, Président du VORORT, 34, av. Ed. Lacomblé, Bruxelles 4, avec la mention « Fonds du C. S. ».

D'avance, nous remercions tous ceux et toutes celles qui prendront la peine de répondre à cet appel.

La Commission de rédaction.



Quelque part dans les Grisons

LES 41èmes JOURNEES DES SUISSES A L'ETRANGER
auront lieu cette année du 16 au 18 août à **St-Moritz**. Le thème de ces journées sera axé sur la prise de conscience de la Suisse dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Nous espérons que de nombreux Suisses de Belgique viendront cette année à St-Moritz. Les journées débuteront le vendredi 16 août au soir, et se termineront dans l'après-midi du dimanche 18 août. Pour autant que cela suscite suffisamment d'intérêt, il est question d'organiser un concours de tir pour les Suisses de l'Etranger.

Le Courrier Suisse se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires ou de documentation.

Offert par la Société Belge des **PRODUITS WANDER, S.A.**

WANDER

Retour éventuel :
2, rue Philippe-le-Bon
BRUXELLES 4